

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 15 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

ÉDUCATION

M. McKee

L'hon. M. Hogan

GOUVERNEMENT

M. McKee

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

TRAVAIL

M. D'Amours

L'hon. M. Higgs

M. D'Amours

L'hon. M. Holder

M. D'Amours

L'hon. M. Holder

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Bourque

L'hon. M. Holland

NORMES D'EMPLOI

M^{me} Mitton

L'hon. M. Holder

M^{me} Mitton

L'hon. M. Holder

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Bourque

L'hon. M. Holland

M. Bourque

L'hon. M^{me} Shephard

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous n'avons jamais vu une centralisation du pouvoir comme celle que nous voyons sous le gouvernement actuel, et elle ne semble pas très bien répondre à nos besoins. Le premier ministre veut diriger unilatéralement toutes les sphères de l'appareil gouvernemental. Quiconque n'est pas d'accord avec lui est écarté, et une attitude intransigeante est adoptée. Jamais nous n'avons vu un roulement aussi élevé de hauts fonctionnaires que sous le gouvernement actuel, depuis son arrivée au pouvoir en 2018.

Dans le domaine des soins de santé, le premier ministre a congédié le directeur général d'Horizon et a démantelé les conseils d'administration en juillet, après un décès à un service des urgences. Il s'est maintenant écoulé près de six mois, et nous ne constatons pas d'améliorations. Les mêmes tragédies ne cessent de se produire, et nous nous rendons compte que l'atteinte des cibles établies dans le plan de la réforme de la santé affichera des mois, voire d'années de retard. Je veux donc savoir si le premier ministre peut indiquer comment les mesures qu'il a prises pour centraliser le pouvoir ont amélioré la prestation des services de santé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. Hier, le député d'en face a pris la parole à la Chambre et a répandu des rumeurs à l'Assemblée législative. Les gens d'en face et le chef ont traité ces rumeurs et les ont publiées sur Twitter comme s'il s'agissait de faits. Je vais dissiper les rumeurs et vous dire les faits ici aujourd'hui.

Selon le ministère de la Santé — et selon les renseignements qui ont été vérifiés par Horizon et Vitalité — depuis le 1^{er} décembre, il n'y a eu aucun code bleu pédiatrique chez des enfants de moins de 3 ans. Depuis le 1^{er} décembre, aucun décès d'enfant de moins de 3 ans n'est survenu dans les hôpitaux. Cela signifie donc qu'aucun décès d'enfant de moins de 3 ans n'est survenu en raison du VRS ou d'un syndrome grippal.

Monsieur le président, si les parlementaires du côté de l'opposition veulent être utiles, ils devraient arrêter de répandre des rumeurs et de faire des insinuations à l'Assemblée législative et arrêter de répandre des rumeurs au sein de la population et de les retransmettre sur Twitter. Voilà les faits. Voilà les mesures qui sont prises.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, même si je remercie le ministre de présenter les renseignements que nous avons demandés, je souligne que nous n'essayons pas de répandre de rumeurs.

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Nous sommes témoins de renseignements qui circulent dans la rue et sur les médias sociaux ; donc, en tant qu'opposition officielle, nous avons l'occasion de poser des questions au gouvernement. J'ai posé les questions, et le ministre a fait son travail en y répondant. Je vous remercie de régler la question. Si aucun décès n'est survenu, c'est une bonne nouvelle.

Toutefois, des problèmes ne sont toujours pas résolus, et le premier ministre a centralisé le pouvoir au sein de son cabinet. En juillet, il a démantelé les conseils d'administration et a congédié le directeur général d'Horizon. Nous sommes encore témoins des mêmes problèmes qui surviennent sans cesse.

Les gens d'en face banalisent les statistiques. Ils ne veulent pas publier les statistiques relatives aux décès dans les urgences et ils disent qu'il est normal de voir des décès dans les urgences. Toutefois, je pense qu'il est important que nous disposions des données. Je veux savoir si le premier ministre peut prendre la parole aujourd'hui et nous dire comment la centralisation du pouvoir au sein de son cabinet a permis d'améliorer les soins de santé dans la province.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je vous remercie encore une fois. Le député d'en face a admis qu'il était question d'une rumeur, mais, lorsque la chef dans les tribunes parle du gazouillis et traite son contenu comme un fait en disant qu'il est profondément troublant et complètement bouleversant, c'est comme si le tout était un fait. Toutefois, il s'agissait d'une rumeur ; il est donc regrettable que les gens d'en face continuent de répandre les rumeurs alors qu'il se produit, en fait, beaucoup de bonnes choses. Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à accomplir et nous sommes prêts à le faire.

Permettez-moi de vous parler de certains des changements qui ont été apportés dans les urgences ces derniers temps, soit depuis que les événements malheureux se sont produits. Les urgences comptent maintenant deux membres du personnel infirmier chargés du triage. Il y a du personnel qui assure un suivi des patients dans les urgences. On tente maintenant d'établir la rotation du personnel infirmier immatriculé en tenant compte des heures de pointe dans les urgences. Il y a des travailleurs sociaux, qui permettent d'éviter aux urgences les admissions aux fins de soutien social. Ici, à Fredericton, il y a une clinique de réacheminement qui prend en charge les patients dont le niveau de triage est de 4 et 5 pour éviter que ceux-ci demeurent au service des urgences. De plus, il est maintenant possible d'obtenir un congé de l'hôpital la fin de semaine.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre s'empresse de réciter ses points à faire valoir et de nous parler des diverses initiatives qui ont été instaurées, mais, évidemment, cela ne fonctionne pas. Nous dirait-il quand il a mis en oeuvre les changements, car un décès est survenu à Edmundston la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

semaine dernière et un décès est survenu à Moncton la semaine précédente? En juillet, la situation avait provoqué un tollé, ce qui avait amené le premier ministre à s'emparer du pouvoir et à centraliser toutes les décisions en matière de soins de santé au sein de son Cabinet, en congédiant un directeur général et en démantelant les conseils d'administration. Le ministre nous dirait-il quand les initiatives ont été instaurées et quelles données les gens d'en face veulent présenter pour montrer que ces initiatives fonctionnent? Peut-il faire cela au lieu de simplement prendre la parole comme un spécialiste des relations publiques pour le ministère de la Santé et le premier ministre? Nous dirait-il quand les initiatives ont été instaurées et comment celles-ci favorisent pour les gens du Nouveau-Brunswick l'accès aux soins de santé par l'intermédiaire des services des urgences?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, il est regrettable que le chef ici sur le parquet de la Chambre n'ait pas suivi les instructions de la chef dans les tribunes voulant qu'il se garde de lancer des attaques personnelles. Je crois comprendre que la chef dans les tribunes veut que l'on observe davantage le décorum ici à la Chambre, mais le député d'en face vient de lancer une attaque personnelle.

Monsieur le président, d'importantes initiatives ont été mises en oeuvre depuis le début de l'été. J'en ai annoncé une au début de la semaine dans une déclaration : 360 arthroplasties du genou de plus seront effectuées à l'Hôpital du Haut de la Vallée. L'accès aux soins chirurgicaux fait partie de notre plan, et nous réduisons les listes et les temps d'attente pour les gens en attente d'une arthroplastie du genou. Or, Monsieur le président, les parlementaires du côté de l'opposition se sont opposés au projet de loi 3, qui, encore une fois, permettra de réduire les temps d'attente et les listes d'attente pour les opérations de la cataracte. La mesure permettra de libérer des salles d'opération, lesquelles pourront alors servir à des arthroplasties de la hanche ou du genou et des soins chirurgicaux oncologiques. Voilà qui constitue une mesure concrète. Voilà qui permet d'obtenir des résultats. Il ne s'agit pas que...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

ÉDUCATION

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, la santé n'est pas le seul secteur pour lequel nous avons vu le premier ministre s'emparer du pouvoir en adoptant une attitude intransigeante, en faisant fi des données et des connaissances scientifiques ou en s'entourant uniquement de personnes qui ne s'opposeront pas à ses idées malavisées. Il a créé un environnement de travail toxique au

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministère de l'Éducation où des hauts fonctionnaires quittent le ministère parce qu'ils ne peuvent pas supporter l'ego hypertrophié du premier ministre, sa détermination irrationnelle à imposer sa volonté et sa conviction qu'il en sait plus que les experts sur l'éducation.

Il y a beaucoup d'enjeux en matière d'éducation dans notre province en ce moment, et depuis qu'il est entré en politique, le premier ministre a pour projet de prédilection de se débarrasser du programme d'immersion en français. Il n'écoute pas les experts. Nous entendrons aujourd'hui la décision du gouvernement en ce qui concerne le programme d'immersion en français, mais nous savons qu'il éliminera un programme qui a fonctionné pendant tant d'années. Pourquoi ne pas améliorer ce programme? Pourquoi le premier ministre met-il en péril les résultats scolaires pour imposer sa volonté malavisée, Monsieur le président?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le ministère de l'Éducation n'est mu par aucune volonté malavisée. Nous travaillons dur chaque jour pour améliorer l'éducation de nos élèves. Un certain nombre de programmes pilotes se déroulent actuellement dans notre province. Nous avons un certain nombre de projets relativement à l'initiative des possibilités d'apprentissage de la langue, soit la Language Learning Opportunity (LLO). L'un d'entre eux, dont nous avons souvent parlé, est celui de Maplehurst, et je suis très fier du travail qui s'accomplit dans cette école, fier de...

Vous savez, une réforme des écoles secondaires est en cours. Elle est mise à l'essai dans la province. Nous avons des programmes d'incubation pour le Soutien au comportement positif (SCP), qui sont mis à l'essai dans la province. Nous avons le continuum Building Blocks of Reading. Il est mis à l'essai dans la province. Nous ne restons pas les bras croisés. Nous nous penchons sur l'éducation. Nous examinons les données et nous étudions les réformes qui amélioreront le secteur de l'éducation. Nous voulons aussi faire avancer l'éducation. Nous voulons également améliorer la capacité des élèves en français langue seconde afin d'avoir une province véritablement bilingue où nous pouvons tous communiquer entre nous et obtenir des services dans la langue de notre choix. Merci.

[Original]

GOUVERNEMENT

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, un autre exemple de la stratégie évidente du premier ministre pour exercer un contrôle total et pour imposer sa volonté, tout en essayant de la déguiser, consiste à mettre sur pied des secrétariats qu'il aura sous sa coupe. Que ce soit en matière d'énergie ou de langues officielles, il met en place ses amis et ses proches, qu'il pourra ensuite contrôler. C'est un premier ministre qui veut tout contrôler à tout prix, mais qui tente d'éviter la responsabilité des décisions prises, en utilisant des fiduciaires dans les réseaux de santé ou

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le Secrétariat aux langues officielles comme boucliers. Qu'il s'agisse de décisions impopulaires ou de la détérioration des soins de santé, il tente de se soustraire aux décisions tout en ayant un contrôle total. Si le premier ministre opte pour des secrétariats pour divers dossiers, est-il prêt à laisser un comité de l'Assemblée législative étudier et élaborer le mandat des secrétariats?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne pense pas du tout qu'il y a un doute qui plane sur moi quant à une certaine incapacité ou un certain manque d'initiative lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. Je pense que nous avons accompli beaucoup de choses au cours des dernières années. La province est dans une bonne posture grâce à nos efforts collectifs à prendre des décisions importantes, des décisions qui font avancer la province et des décisions qui font que le Nouveau-Brunswick est devenu pour la première fois un point de mire par rapport au reste du pays. Les gens viennent s'installer ici, investissent ici, vivent ici et font venir leur famille ici. Quand avons-nous vu cela pour la dernière fois?

Je comprends que le député d'en face veut critiquer, Monsieur le président, mais il se trouve que la province est en meilleure posture que jamais auparavant. Nous avons des défis à relever compte tenu de la situation. Il y a des défis que nous devons relever ensemble. L'un d'eux concerne le fait que nous sommes une province bilingue. Soyons tous bilingues dans une province bilingue, et que ce ne soit pas seulement l'apanage de quelques privilégiés, mais de tous. Qu'y aurait-il de mal à cela? Pourquoi les gens de l'opposition voudraient-ils maintenir le statu quo? Pourquoi les gens de l'opposition voudraient-ils faire fi de 70 % des enfants anglophones de notre province? Cela me laisse perplexe. Cela me laisse vraiment perplexe.

FOYERS DE SOINS

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Ce matin, j'ai eu une conversation avec les membres de ma famille sur le sujet. Je vais poser une question très directe à la ministre. Savez-vous que le médicament Xanax est considéré comme créant une forte dépendance, et savez-vous que ce médicament est parfois fourni gratuitement et sans ordonnance dans certains foyers de soins de la province?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je dois répondre non, car je ne suis pas précisément au courant des renseignements que le député me donne aujourd'hui au sujet d'un médicament qui serait fourni sans ordonnance, mais j'en prends certainement note et j'examinerai le tout.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, et cela me fera plaisir. Comme nous le savons, nous ne pouvons pas parler de cas particuliers ici. Cela me fera plaisir d'avoir une discussion à ce sujet avec la ministre. Je pourrais même la mettre en communication, si elle le souhaite, avec les personnes concernées.

Voici d'autres informations à ce sujet : Nous avons également appris que ce médicament ne devrait pas être utilisé à long terme, mais uniquement sur une base temporaire. La ministre est-elle consciente que ce médicament est actuellement utilisé pendant de très longues périodes, créant ainsi un énorme effet de dépendance? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, nous savons que les foyers de soins sont des entités privées. Toutefois, les soins donnés aux pensionnaires, et l'attention à leur égard, sont du ressort du ministère du Développement social, et c'est pourquoi je prends très au sérieux les préoccupations du député d'en face. Je serais contente de discuter avec lui en privé pour prendre connaissance des renseignements dont il dispose et examiner la situation. Nous ne pouvons pas mentionner de renseignements précis, bien sûr, mais je comprends les préoccupations quant à ce que dit le député. Je prends la situation très au sérieux. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Encore une fois, je répète que cela me fera plaisir d'avoir cette conversation. C'est simplement que, lorsque nous nous apercevons que ce médicament qui est donné ne figure pas sur la liste des médicaments donnés aux pensionnaires, cela soulève de grandes inquiétudes. Voici ma dernière question : La ministre peut-elle dire à la Chambre si son ministère a actuellement — a actuellement — un système en place pour évaluer les effets indésirables que ce médicament pourrait avoir avec d'autres médicaments prescrits aux pensionnaires? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, les pensionnaires des foyers de soins sont suivis par un médecin traitant. J'entends ce que dit le député. Suis-je au courant de cas précis? Non. Bien sûr, si une famille était aux prises avec une situation du genre, j'ose espérer qu'elle communiquerait avec nous. Autrement, si le député peut me fournir des renseignements, je serai contente de m'occuper de la situation. Merci, Monsieur le président.

[Original]

TRAVAIL

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la crise actuelle de la main-d'œuvre se trouve partout, que ce soit en santé, en éducation, dans l'entreprise privée ou dans les foyers de soins ; la crise touche l'entièreté de la province. Actuellement, il est difficile d'avoir un médecin de famille ou un professionnel de santé primaire. Il est difficile pour les gens de trouver un logement ; qu'il soit abordable ou non, il est difficile de trouver un endroit où se loger. Il y a des problèmes dans le système d'éducation. Le gouvernement veut retirer des services à la population et il manque de professionnels.

Il est clair actuellement qu'avec toute cette réalité, on se pose la question à savoir comment les gens peuvent quitter une autre région, une autre province ou un autre pays pour venir travailler ici, au Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, le premier ministre et son gouvernement ont-ils un plan afin de s'assurer que les gens qui veulent venir au Nouveau-Brunswick puissent avoir accès à un système de santé efficace, à un logement et à des services en éducation qu'ils méritent après avoir décidé de venir travailler ici même, au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce n'est certes pas un secret pour personne que de nombreux défis se posent à une population qui augmente plus rapidement que jamais, depuis la Confédération. Il ne fait aucun doute que la main-d'oeuvre constitue un enjeu partout au pays. Je le constate au cours des rencontres avec mes collègues aux quatre coins du Canada. Un défi se pose manifestement. Que signifie la situation pour nous tous? Cela signifie que nous devons faire les choses de façon différente, intelligente et novatrice. Nous ne pouvons pas continuer à nous plaindre et à toujours faire la même chose en espérant que la situation s'améliorera. Cela vaut pour tous les domaines. Je veux dire que la situation ne s'applique pas à un seul secteur. Pour revenir aux propos du député d'en face, la situation est universelle.

Notre défi consiste à accepter le changement. Notre défi consiste à dire : Savez-vous quoi? Quelle est la grande, l'importante... Les soins de santé sont-ils la priorité absolue dans la province? Eh bien, dans ce cas, trouvons une façon de travailler ensemble pour fournir les meilleurs soins de santé qui soient. Si l'éducation vient au deuxième rang dans la province, alors trouvons une façon de travailler ensemble pour offrir une meilleure éducation. Les gens ne sont pas disponibles pour répondre aux besoins qui se font sentir dans le pays, encore moins au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, cela fait quatre ans que le premier ministre et son gouvernement sont en place. Ils sont encore en train de se questionner sur ce qu'ils devraient faire pour solutionner les problèmes qu'on vit au Nouveau-Brunswick quant à la crise de la main-d'œuvre. Je pense qu'après quatre ans, s'ils ne le savent pas encore, il commence à être grand temps qu'ils s'en aillent pour que d'autres puissent prendre leur place.

D'autre part, Monsieur le président, les personnes âgées nous parlent depuis plusieurs années des défis qu'elles sont prêtes à relever pour venir aider à solutionner le problème de main-d'œuvre. Certaines personnes âgées retraitées sont prêtes à venir faire 5, 10, 15 ou 20 heures de travail pour aider. Un des obstacles qu'elles mentionnent, c'est qu'elles ne veulent pas perdre leurs acquis. Elles ne veulent pas perdre les services qu'elles ont actuellement parce qu'elles auront travaillé une heure ou deux heures de trop. Monsieur le président, nous savons que nos personnes retraitées peuvent faire partie de la solution. Le premier ministre a-t-il un plan en place pour s'assurer que nos personnes retraitées et nos personnes âgées qui veulent contribuer auront la chance de le faire sans avoir d'impact négatif sur les programmes dont ils profitent actuellement?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Il apporte un argument très valable quant au fait d'encourager les personnes âgées de la province à participer au marché du travail.

Il n'y a pas si longtemps, j'étais en fait dans sa ville natale, dans la région du Madawaska. La chambre de commerce régionale, avec le soutien de notre ministère, a mis sur pied un programme visant à ramener les personnes âgées sur le marché du travail. Peut-être veulent-elles travailler un jour ou deux par semaine, ou quelques heures de façon occasionnelle. À cet égard, le programme s'est avéré un grand succès au terrain de golf dans le Madawaska, qui se situe dans la région du député d'en face. Le programme a connu un si grand succès — il a dépassé tous les objectifs dans cette région — que nous l'avons étendu à l'échelle provinciale, et nous obtenons des résultats un peu partout dans la province.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, le ministre parle des services qui sont offerts. Pour ma part, je demande quels programmes ne seront plus disponibles pour nos personnes âgées retraitées si elles veulent aller travailler. Quels programmes ne seront plus disponibles pour ces personnes si elles gagnent un dollar de trop? C'est cela la question. Mais vous savez, Monsieur le président, quand on parle de

Questions orales

façon générale, avec les Conservateurs, les plans sont inexistant. On sait que le maintien et le recrutement sont essentiels, si on veut s'assurer d'avoir des services dans la province.

Comme il l'a été mentionné au cours des derniers mois et des dernières années, pour ce qui est de la santé, les autres provinces ont démontré clairement que nous devons être actifs. Les autres provinces sont actives et proactives, mais, pendant ce temps, les Conservateurs de cette province dorment aux commandes. Quand le gouvernement conservateur va-t-il arriver avec un plan concret qui va assurer que le recrutement et le maintien dans le secteur de la santé vont être une priorité? Quand?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Vous savez, je détesterais me lever chaque jour et voir le monde du point de vue des Libéraux où le verre est toujours à moitié vide.

Les gens d'en face veulent parler de la population active et de la nécessité de veiller à ce que nous répondions à certains des besoins de notre marché du travail. C'est un gouvernement libéral qui avait réduit le nombre de places à la Memorial University il y a un certain nombre d'années, et j'étais fier de faire partie d'un gouvernement qui a réinstauré ces places il y a des années. J'étais aussi fier de faire partie d'un gouvernement qui, des années plus tard, a en fait rapatrié ces places au Nouveau-Brunswick, à la faculté de médecine de la Dalhousie University.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Les gens d'en face peuvent se lamenter et se plaindre autant qu'ils le veulent que le verre est à moitié vide. J'ai indiqué au député d'en face un excellent projet dans sa ville, dans sa région, qui connaît un grand succès. Vous savez, les gens d'en face peuvent parler autant qu'ils veulent à propos du verre à moitié vide, mais savez-vous quoi? De ce côté-ci, nous travaillons fort pour remplir le verre.

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, il s'agit du même gouvernement qui exporte des places dans le Maine, aux États-Unis. Il n'y a pas de quoi se vanter.

Nous sommes conscients des avantages liés au nouveau programme de thermopompes, qui, je dois l'admettre, a été une bonne nouvelle — nous voyons le bon côté des choses, parfois. La réalité, toutefois, c'est qu'un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'aide maintenant ne pourront pas profiter du programme cet hiver. Je pense précisément aux gens du Nouveau-Brunswick qui sont locataires et qui n'ont pas la possibilité d'installer une thermopompe, car ils ne peuvent pas payer les coûts.

Questions orales

[Original]

Que va dire le ministre à une mère chef de famille, ayant deux enfants et un revenu très modéré, qui doit louer un appartement? La Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont développé des programmes pour aider leur population.

Ma question est très spécifique : Sous quel programme d'aide financière cette mère néo-brunswickoise peut-elle faire des demandes pour bénéficier de cette aide? Comment cette mère peut-elle absorber les coûts de l'inflation qui affligent particulièrement notre population la plus vulnérable? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je dirai au député d'en face ce que je dirais à une mère chef de famille ou à une personne en situation difficile.

Eh bien, tout d'abord, je dirai au député d'en face que, pendant que vous êtes de l'autre côté à vous efforcer d'inventer des questions pour critiquer le travail du gouvernement, nous, en tant que membres du caucus et du Cabinet, examinons toutes les possibilités que nous avons pour remettre de l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick, car nous comprenons les difficultés qu'ils éprouvent. Nous avons consacré aux gens du Nouveau-Brunswick plus de 1 milliard de dollars sous diverses formes d'aide. Nous comprenons qu'un seul salaire doit permettre d'assumer les dépenses, et en tant que gouvernement, nous cherchons à créer des moyens de distribuer des fonds et de faciliter la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Vous, les gens d'en face, ne parlez jamais de cela. Vous ne parlez jamais de la vue d'ensemble du gouvernement, de la façon dont nous répondons aux besoins. Vous cherchez à faire des trous dans le fond du verre. Nous choisissons de trouver des moyens de trouver des solutions et d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Il s'agit d'un sujet sérieux, et nous dirions aux mères chefs de famille ou à toute personne qui traverse des difficultés...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

NORMES D'EMPLOI

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, lorsque les gens sont malades, ils doivent choisir entre leur santé et leur chèque de paie, car ils doivent joindre les deux bouts. Cela signifie également que, même lorsqu'ils sont malades, ils doivent parfois aller travailler ou envoyer leurs enfants à l'école ou à la garderie afin de maintenir leur ménage à flot. Il s'agit non seulement d'un défi pour leur bien-être mais aussi d'un défi de santé publique, car cela favorise la propagation des virus.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Un rapport du gouvernement de la Colombie-Britannique a révélé que les congés de maladie payés présentaient de nombreux avantages, notamment en réduisant l'absentéisme et en facilitant le recrutement et le maintien. Cet après-midi, le premier ministre appuiera-t-il le projet de loi 27, afin que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès à des congés de maladie payés?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je veux remercier la députée d'en face de la question. Je me réjouis effectivement à la perspective d'avoir la conversation cet après-midi. Une conversation se poursuit au pays au sujet des congés de maladie payés.

La députée d'en face a bien raison. Compte tenu des changements en ce qui a trait à la propagation des virus et du fait que nous sommes récemment passés au travers d'une pandémie mondiale, si nous nous attendons à ce que les gens restent à la maison, nous devons commencer à faire preuve de créativité.

Nous examinons la mesure législative qu'a proposée l'opposition. Je me réjouis effectivement à la perspective d'avoir la conversation cet après-midi. Il s'agit d'une discussion qui tombe à point nommé, et c'est une discussion que nous devons avoir. J'encourage les parlementaires du Parti vert à tenir cette discussion pendant l'après-midi, à la Chambre et en privé, car je pense effectivement que la discussion tombe à point nommé. La discussion est soulevée lors de nos réunions fédérales-provinciales-territoriales à l'échelle du pays, et je sais que d'autres administrations envisagent aussi une telle orientation.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, ce n'est pas la première fois que nous présentons une telle mesure législative à l'Assemblée législative. Je suis contente d'entendre qu'il y a peut-être une lueur d'espoir. Le gouvernement envisagera peut-être d'appuyer notre projet de loi et de faire en sorte qu'il devienne loi, car il est question de meilleurs droits pour les travailleurs et de meilleures politiques en matière de santé publique. La mesure est attendue depuis longtemps. Elle était importante avant la pandémie, et la pandémie a clairement démontré sa nécessité.

La Santé publique conseille de rester à la maison en cas de maladie, mais c'est difficile, voire impossible, pour les gens qui n'ont pas de congés de maladie payés et qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Un très grand nombre de virus circulent à l'heure actuelle, du VRS à la grippe en passant par la COVID-19. Le premier ministre a même indiqué à la radio ce matin qu'il avait contracté une grippe et avait été malade pendant deux semaines. Le premier ministre défendra-t-il les intérêts des gens et des travailleurs du Nouveau-Brunswick, se portera-t-il à la défense de la santé publique et garantira-t-il que tous les gens du Nouveau-Brunswick auront accès à des congés de maladie payés?

Questions orales

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Comme je l'ai indiqué il y a quelques minutes en ce qui concerne les virus et les pandémies, bien franchement, beaucoup de choses ont changé au sortir de la pandémie de COVID-19. Plus de personnes que jamais auparavant travaillent à la maison. Nous devons examiner comment nous pouvons repenser certaines de nos lois sur le travail en fonction de la situation pour y prévoir d'autres mesures de protection allant au-delà du genre de protection dont parle ici la députée d'en face.

Encore une fois, je vais répéter ce que j'ai dit. J'ai hâte de discuter de la question aujourd'hui. La discussion ne se terminera pas aujourd'hui. Je demande que nous ayons deux ou trois autres conversations en privé pour ce qui est d'examiner le projet de loi à l'étude et de décider s'il s'agit ou non du projet de loi dont nous avons besoin pour la solution envisagée ou si d'autres aspects devraient aussi être examinés. Merci.

PROGRAMMES SOCIAUX

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Merci, Monsieur le président. Eh bien, nous avons assisté à tout un spectacle de la part du ministre des Ressources naturelles. Il sait vraiment, bon sang, comment avoir recours au dorage. Vous savez, il a fait un beau discours d'une minute sur la façon dont le gouvernement se préoccupe des gens, mais il n'a pas mentionné une seule mesure concrète que le gouvernement a prise pour aider une mère chef de famille qui a deux enfants. Je suis sûr que la réponse du ministre a beaucoup amusé les mères chefs de famille, car c'était de la foutaise. Il a parlé pour ne rien — absolument rien — dire.

Je vais donc revenir à la charge. Ne posons pas la question au ministre. Posons-la à tous les parlementaires du côté du gouvernement. Demandons une réponse d'une personne qui peut en donner une vraie. Quels programmes sont offerts à une mère chef de famille qui a deux enfants, a vraiment besoin d'aide, ressent vraiment les effets de l'inflation et constate qu'aucune aide n'est prévue? En Nouvelle-Écosse, chaque famille ayant un revenu de 85 000 \$ ou moins recevra un chèque de 1 000 \$ à la fin de l'année. Que fera le gouvernement actuel pour aider les gens?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, j'aimerais discuter avec le député d'en face. Parlons des faits. Je suis perturbé par le fait que la période des questions ait commencé sur fond de rumeurs propagées par le chef de l'opposition. Le ministre a apporté des précisions en présentant des faits, mais cela n'est toujours pas suffisant. Le député de la région de Bouctouche a ensuite pris la parole pour chercher à créer des scénarios pour lesquels nous avons en fait lancé des initiatives.

En ce qui concerne l'énergie, pour les personnes qui ne sont pas propriétaires de leur logement, il y a encore des possibilités et des moyens par lesquels les chefs de famille

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

monoparentale peuvent obtenir des produits écoénergétiques qui permettront d'améliorer la situation de leur ménage. Or, soulignons surtout que le ministre des Finances a présenté ici une longue liste d'initiatives pour lesquelles nous avons réinvesti des recettes dans la province. Cela n'est pas une rumeur. Cela n'est pas une blague. Il ne s'agit pas de choses à balayer sous le tapis. Il s'agit d'une chose qu'il faut célébrer en tant que gouvernement et au sujet de laquelle il faut prendre la parole pour dire : Nous comprenons ; nous comprenons ; de plus, nous prendrons un certain nombre d'initiatives pour réinjecter les fonds au Nouveau-Brunswick. Voilà une mesure concrète, pas une rumeur.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, encore une fois, pas une seule action concrète — rien. Le maître du dorage est de nouveau à l'oeuvre.

Je vais donner quelques renseignements concrets. Le 9 janvier 2022, le premier ministre a éliminé le programme de rabais de 100 \$ lié aux coûts d'électricité domestique, lequel assurait un soutien à plus de 33 000 familles à faible revenu, y compris celles qui louent un appartement. Le 28 septembre 2022, le ministre a annoncé un programme de thermopompes, mais les personnes qui louent un appartement n'y sont pas admissibles. Cela n'est pas une rumeur, mais bien un fait concret. En avril prochain, la CESP se prononcera sur une demande d'augmentation des tarifs d'Énergie NB, laquelle augmentation pourrait être historique. Cela n'est pas une rumeur, mais bien un fait concret. Le premier ministre a récemment éliminé la mesure de plafonnement des loyers — il s'agit également d'un fait —, laquelle visait à protéger les personnes vivant dans un logement locatif contre les fortes augmentations de loyer.

Monsieur le président, des familles à faible revenu et des personnes âgées sont vulnérables et ne reçoivent aucune aide, alors que le premier ministre accorde des avantages fiscaux considérables aux personnes les plus riches du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un fait. Que fera le gouvernement pour protéger les personnes vulnérables? Il nous faut des mesures concrètes.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Voilà une attitude assez théâtrale, Monsieur le président. Vous savez, nous n'avons jamais — jamais — nié que des personnes éprouvaient des difficultés au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons très fort depuis le début de notre mandat pour faire en sorte de mettre en oeuvre de véritables programmes, des programmes qui ont des effets concrets non seulement pour les personnes à faible revenu, mais aussi pour les gagne-petit. Vous savez, voilà pourquoi l'allègement fiscal est si important. Lorsque le député d'en face parle de l'élimination d'une mesure d'aide... En fait, nous venons de fournir une aide accrue aux personnes concernées.

Monsieur le président, les gens de l'opposition se lèvent, parlent et présentent des renseignements qui sont tellement décousus qu'ils ne sont même pas crédibles. Nous continuerons d'agir.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

